****

**Compteur Linky : les habitants d'une cité HLM de Toulouse disent «non»**



Les habitants du 25 rue des Artistes, dans le quartier des Sept-Deniers à Toulouse, refusent l'installation du compteur Linky DDM Adrien Nowak

Publié le 14/02/2019 à 19:36 , mis à jour le 18/02/2019 18:02

<https://www.ladepeche.fr/2019/02/14/compteur-linky-les-habitants-dune-cite-hlm-de-toulouse-disent-non,8015183.php>

l'essentiel Les habitants du 25 rue des Artistes, une des plus anciennes cités HLM de Toulouse, dans le quartier des Sept-Deniers, ont installé un piquet devant l'entrée. Depuis lundi 11 février, ils refoulent systématiquement les installateurs du compteur électrique Linky.

"Ce combat, nous le menons ensemble, ça nous rapproche. Nous ne voulons pas être pris pour des moins que rien. Ensemble, on est plus fort." Depuis lundi dernier, Fatima Mauricette, Oumar, Liliane, Marguerite et les autres se relaient pour "tenir" l'entrée de leur résidence. Ils ont installé deux tables, des chaises, boivent le café et des gâteaux.

La cité du 25 rue des Artistes, près de la route de Blagnac, aux Sept-Deniers à Toulouse, compte 68 logements. Elle a été construite en 1962, et elle est propriété du bailleur Patrimoine SA. Lundi 11 février à 8h30, les employés d'une société sous-traitante d'Enedis, chargés de poser des compteurs chez chacun des locataires de cette résidence, sont arrivés. Ils étaient trois.

**"Si mes voisins n'avaient pas été là, j'aurais craqué"**

"Cela a été le branle-bas de combat, raconte Fatima, locataire de la résidence depuis 28 ans. Ils ont essayé de rentrer chez les gens, parfois en usant de procédés peu académiques. Ils leur ont affirmé qu'ils étaient obligés de leur ouvrir, que s'ils refusaient ils pouvaient faire intervenir les gendarmes..."

Rapidement, des habitants se regroupent, et décident d'accompagner les poseurs dans leur tournée. "Ils m'ont dit que si je refusais, le relevé de mon compteur deviendrait payant. J'ai refusé, refusé, mais je l'avoue, si deux de mes voisins n'avaient pas été là pour me soutenir, j'aurais craqué, raconte Marie. Ils m'ont tellement soûlée, que j'allais leur dire allez-y, installlez-le votre compteur..."

Les locataires, soutenus par l'association Droit au Logement, ont demandé à leur bailleur l'organisation d'une réunion d'information sur la pose de ces compteurs Linky, en présence de la société Enedis (ex-ErDF). Selon les locataires, les compteurs Linky "vont faire augmenter les factures d'électricité", "ils permettent de faire les relevés à distance, et vont donc entraîner la destruction d'emplois de service public", et "font mettre au rebut des millions de compteurs conçus pour durer 50 ans", "un désastre écologique et financier".

**"Le droit de refuser l'entrée de chez soi"**

En septembre 2018, suite à la saisine de la ville de Blagnac, le tribunal administratif de Toulouse a rappelé le "droit de chacun à refuser l'entrée de sa propriété à quiconque". De son côté, Enedis a fait savoir que le relevé de vieux compteurs serait dorénavant facturé, pour les usagers qui ont refusé l'accès à leur domicile pour l'installation de Linky, À ce jour Enedis a implanté Linky dans près de 40 % des 750 000 points de livraison d'électricité de Haute-Garonne.

[Cyril Doumergue](https://www.ladepeche.fr/auteur/cyril-doumergue)